



Récupération d'un placenta

Page 1 de 2

Document d'information et Formulaire de décharge de responsabilité

Mise en contexte

De façon générale, le placenta est un déchet anatomique humain et doit être incinéré suivant des dispositions législatives strictes. Cependant, lorsqu'un placenta est réclamé par un parent à l'occasion de l'accouchement, il n'est plus considéré comme un déchet biomédical et n'est plus soumis aux exigences entourant sa destruction.

Le présent document vous est remis pour signature, car vous avez exprimé le souhait que le placenta vous soit remis suite à l'accouchement.

Afin de limiter les risques, le placenta ne peut vous être remis qu'à certaines conditions, et en échange d'un engagement de votre part à respecter chacune des mesures décrites ci-dessous.

Examen en pathologie

De façon générale, suite à un accouchement, le placenta est envoyé au laboratoire de pathologie, où un certain nombre d'entre eux font l'objet d'examen et d'analyses plus poussés, permettant dans certains cas de détecter des pathologies qu'il serait utile de connaître en vue de grossesses subséquentes, et d'obtenir des informations pertinentes pour la santé de l'enfant nouveau-né.

Seuls les placentas pour lesquels une analyse est requise seront acheminés au laboratoire. La décision de soumettre les pièces anatomopathologiques relève du professionnel qui en fait le prélèvement.

La manipulation du placenta en laboratoire de pathologie n'est pas effectuée dans des conditions stériles. Votre placenta réclamé pourrait ainsi entrer en contact avec des tissus humains provenant d'autres patients, potentiellement porteurs d'agents pathogènes qui pourraient le contaminer et ainsi poser un risque pour votre santé et celle de votre entourage.

Un placenta qui devrait être transmis au laboratoire pour une analyse d'anatomopathologie peut vous être remis par la suite, mais cela peut par contre entraîner des délais.

Risques infectieux

Le CUSM peut refuser de vous remettre votre placenta dans certaines situations, dont notamment, mais non limitativement, si une analyse a révélé la présence de tout pathogène, s'il a connaissance du fait que la mère est porteuse d'une infection telle que l'hépatite B, l'hépatite C, le VIH, la tuberculose ou tout autre pathogène pouvant poser un risque à votre santé ou à celle de toute tierce personne en lien avec la manipulation du placenta.

Même si le placenta vous est remis, cela ne signifie aucunement que le CUSM confirme ou garantit que la mère n'est pas porteuse d'une infection, incluant celles mentionnées ci-dessus, ni que votre placenta est exempt d'agents pathogènes susceptibles de transmettre des maladies.

Pour cette raison, chacune des règles ci-dessous doivent être impérativement suivies, tel que décrit.

Manipulation et conservation du placenta

La manipulation du placenta doit se faire en tout temps avec des gants imperméables. Un lavage des mains avec du savon et de l'eau doit être effectué après l'avoir manipulé et avoir enlevé les gants. Tout objet ayant été en contact avec le placenta est susceptible d'avoir été contaminé par tout agent pathogène qui pourrait se trouver dans le placenta, et doit être considéré contaminé et traité de la manière appropriée.

Ces règles ne sont aucunement exhaustives et même leur respect ne garantit pas l'absence de risque de contamination.

Consentement : Je comprends que la manipulation et la conservation du placenta comportent des risques et je m'engage à prendre toutes les précautions appropriées. Je reconnais que le CUSM ne saurait être tenu responsable de tout préjudice pouvant résulter directement ou indirectement d'une erreur de manipulation ou de conservation de mon placenta. _____ (initiales)

Ingestion du placenta

L'ingestion du placenta est fortement déconseillée en raison notamment des risques infectieux et du fait qu'il ne soit pas conservé et/ou manipulé dans des conditions strictes permettant d'en assurer la salubrité alimentaire.

Consentement : Je comprends que l'ingestion du placenta est fortement déconseillée et j'assume l'entière responsabilité de tout préjudice à moi-même et/ou à toute tierce personne pouvant résulter directement ou indirectement de l'ingestion du placenta par moi-même ou un tiers.

Je reconnais que le CUSM ne saurait être tenu responsable de tout préjudice pouvant résulter directement ou indirectement de l'ingestion du placenta par moi-même ou un tiers _____ (initiales)

Disposition du placenta

Afin de prévenir tout risque de contamination, il importe de disposer du placenta conformément à toute législation applicable.

Consentement : Je comprends que je suis responsable de me renseigner quant aux règles applicables à la disposition de mon placenta, et je m'engage à respecter ces règles, et à disposer du placenta de façon à garantir la sécurité de toute personne. Je m'engage à prendre toutes mesures pour éviter un dommage à l'environnement ou une quelconque nuisance, par exemple, en m'assurant que des enfants et/ou des animaux ne puissent y avoir accès.

En aucun temps je ne vendrai, céderai ou conclurai quelque transaction que ce soit relativement à mon placenta.

Je dégage et décharge le CUSM de toute responsabilité associée à un préjudice qui pourrait résulter, directement ou indirectement, de la manipulation ou de la disposition du placenta. _____ (initiales)

Décharge de responsabilité générale

Je reconnais avoir reçu et compris toutes les informations contenues dans le présent document, et avoir pu poser toutes les questions nécessaires à ma prise de décision libre et éclairée relativement à la remise de mon placenta.

Je reconnais assumer tous les risques inhérents à ma décision de prendre possession de mon placenta et à l'usage que j'en ferai. Je renonce ainsi à toute poursuite et/ou réclamation contre le CUSM, les membres de son personnel et les médecins qui y exercent leur profession pour tout dommage qui pourrait directement ou indirectement en résulter.

	Nom en lettres moulées	Signature	Initiales	Date AAAA/MM/JJ
Usagère Patiente				

	Nom en lettres moulées	Signature	N° Permis	Date AAAA/MM/JJ
Professionnel Témoin				